

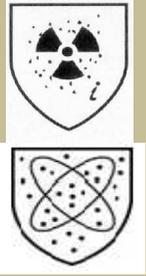
Normes gants de protection

Gants	Norme	Pictogramme	Caractéristique		
Mécanique	EN 388	 a b c d	a : résistance à l'abrasion (0 à 4), déterminer par le nombre de cycles nécessaires pour user jusqu'à la perforation l'échantillon du produit ("1"=100 ; "2" = 500 ; "3" =2000 ; "4" =8000) b : résistance à la coupure par tranchage (0 à 5), déterminée par le nombre de cycles nécessaires pour couper l'échantillon à une vitesse constante ("1"=1,2 ; "2" = 2,5 ; "3" =5 ; "4" =10 ; "5" = 20) c : résistance à la déchirure (0 à 4), c'est la force minimale nécessaire pour déchirer l'échantillon ("1"=10 ; "2" = 25 ; "3" = 50 ; "4" = 75) d : résistance à la perforation (0 à 4), c'est la force nécessaire pour percer l'échantillon avec un poinçon normalisée ("1"=20 ; "2" = 60 ; "3" = 100 ; "4" = 150)		
			a b c d		
Chimique	EN 374		Protection chimique en général Gant étanche à l'eau et ayant une faible protection contre les produits chimiques		
	EN 374-3	 1,2,3	Protection chimique spécifique Détermination de la résistance des matériaux constituant les gants par des produits chimiques non gazeux Essai d'étanchéité (Code lettre/Produit chimique) Essai de perméation (temps de passage en min)	Lettre	Produit chimique
		Temps de passage (min)	Indice de performance à la perméation	A	méthanol
		> 10	1 (protection contre les projections)	B	Acétone
		> 30	2 (protection contre les protections)	C	Acétonitrile
		> 60	3 (protection moyenne)	D	Dichlorométhane
		> 120	4 (protection moyenne)	E	Carbone Disulfure
		> 240	5 (protection élevée)	F	Toluène
		> 480	6 (protection élevée)	G	Diéthylamine
		Exemple : Gant EN 374 (A,K,L) Gant résistant au méthanol, à la soude caustique 40% et à l'acide sulfurique 96%			H
			I	Acétate d'éthyle	
			J	n-Heptane	
			K	Soude caustique 40%	
			L	Acide sulfurique 96%	

Normes gants de protection

Biologique	EN 374-2		Pénétration (0 ou 1) Indique que le produit résiste ou non à la pénétration de l'eau et de l'air. (mouvement d'un micro-organisme à travers des matériaux poreux, des coutures, des microperforations ou d'autres imperfections dans le matériau d'un gant de protection à un niveau non moléculaire.
Thermique: Chaleur et flamme	EN 407		<p><u>Attribut 1</u> : Résistance à l'inflammabilité (de 1 à 4). <i>Durée de persistance à la flamme en seconde ("1"<20 s ; "2" < 10 s ; "3" < 3 s ; "4" < 2s).</i></p> <p><u>Attribut 2</u> : Résistance à la chaleur de contact (1 à 4). <i>Fondée sur la température à laquelle celui qui porte les gants ne sentira aucune douleur pour une période d'au moins 15 seconde. ("1" <100°C ; "2" <250°C ; "3" <350°C ; "4"< 500°C).</i></p> <p><u>Attribut 3</u> : Résistance à la chaleur convective (de 1 à 4). <i>Fondée sur le temps pendant lequel le produit est capable de retarder le transfert de la chaleur d'une flamme . ("1">4 s ; "2">7 s ; "3" >10 s ;"4' > 18 s)</i></p> <p><u>Attribut 4</u> : Résistance à la chaleur radiante (de 1 à 4). <i>Index indiquant le temps nécessaire à l'échantillon pour s'élever à un niveau de température donné.("1">5 s ; "2">30 s ; "3" >90 s ;"4' > 150 s)</i></p> <p><u>Attribut 5</u> : Résistance à de petites projections de métal en fusion (de 1 à 4). <i>Nombre de gouttes nécessaires pour obtenir une élévation de température de 40°C ("1">5 ; "2">15 ; "3" >25 ;"4' > 35)</i></p> <p><u>Attribut 6</u> : Résistance à d'importantes projections de métal en fusion (de 1 à 4) <i>Masse en gramme de fer en fusion nécessaire pour provoquer une brûlure superficielle ("1">30 ; "2">60 ; "3" >120 ;"4' > 200)</i></p>
Froid	EN 511		<p><u>Attribut 1</u> : Résistance au froid convectif (0 à 4). <i>Mesure de la valeur de l'isolation thermique du gant en m2 x °C/W.</i></p> <p><u>Attribut 2</u> : Résistance au froid de contact (0 à 4). <i>Mesure de la valeur de la résistance thermique du gant (jusqu'à - 50 °C) en m2°C/W.</i></p> <p><u>Attribut 3</u> : Imperméabilité à l'eau (0 ou 1). <i>Indique qu'il y a ou non (0) pénétration au bout de 30 minutes(1)</i></p>
Scie à chaîne	EN 381-7		<p>Classe 1 :résistant à une vitesse de chaîne de 20 m/s</p> <p>Classe 2 : résistant à une vitesse de chaîne de 24 m/s</p> <p>Classe 3 : résistant à une vitesse de chaîne de 28 m/s</p>

Normes gants de protection

Radiations ionisantes et contaminations radioactives	EN 421		<p>Protection contre la contamination radioactive : le gant doit être étanche et doit passer avec succès le test de pénétration défini par la norme EN 374. Les gants utilisés en enceintes de confinement doivent présenter une grande résistance à la perméabilité de la vapeur d'eau.</p> <p>Protection contre les radiations ionisantes : le gant doit contenir une certaine quantité de plomb, dénommée équivalence plomb. Celle-ci doit être indiquée sur chaque gant.</p>
Coupure par impact	PR EN 1082-1		<p>Gants en maille d'acier et aux protections des bras contre les coupures et les piqûres provoqués par des couteaux manuels.</p> <p><i>résistance à la traction: maille d'acier $\geq 100 N$</i> <i>accessoire des protections de bras $\geq 150 N$</i> <i>résistance à la pénétration :</i> <i>maille d'acier: pénétration moyenne $\leq 10 mm$ et pas de pénétration unitaire $\geq 17 mm$</i> <i>protection de bras en plastique rigide ou en métal: pénétration moyenne $\leq 12 mm$ et pas de pénétration unitaire $\geq 15 mm$</i> <i>accessoire rigide du bras: pénétration moyenne $\leq 12 mm$ et pas de pénétration unitaire $\geq 15 mm$</i></p>
Electricité statique	EN 1149		Gants antistatiques par induction.
Gants	EN 420		<p>La norme EN 420 précise les exigences générales des gants de protection en terme de :</p> <ul style="list-style-type: none"> Identification du fabricant et marquage du produit Innocuité (ex: PH des matériaux qui doit être le plus neutre possible) Emballage, stockage, entretien et nettoyage Dextérité : il convient qu'un gant apporte autant de dextérité que possible selon l'usage auquel il est destiné Respect des tailles convenues Composition du gant Informations utilisateur sur la notice d'instruction quelle que soit la catégorie d'EPI : performances, pictogrammes, utilisations, précautions d'emploi, gamme de tailles disponibles,...

Normes gants de protection

Normes gants de protection

Normes chaussures de sécurité

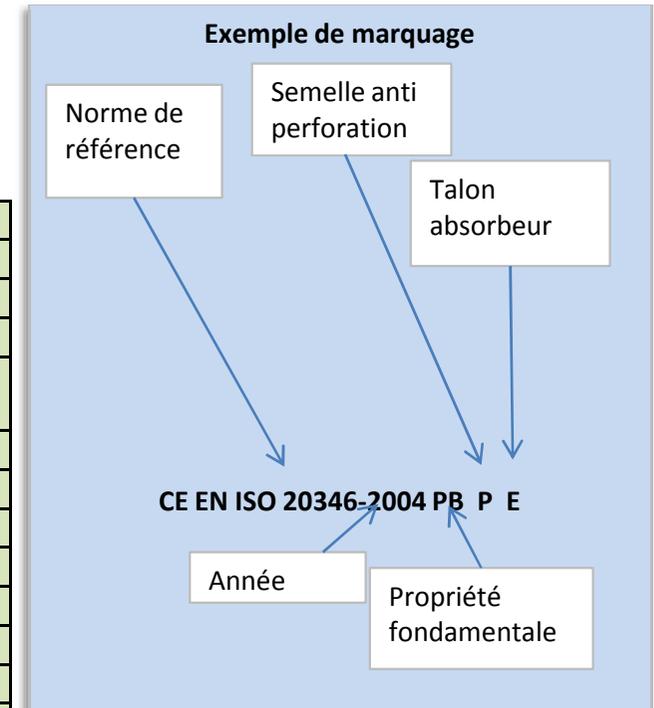
Risque mécanique

	EN 345-1		EN 346-1		EN 347-1	
	Chaussures de sécurité avec embout de 200 J		Chaussures de sécurité avec embout de 100 J		Chaussures de sécurité sans embout	
Classe 1	SB	Propriétés fondamentales	PB	Propriétés fondamentales	OB	
	S1	Arrière fermé. Propriétés antistatiques. Absorption d'énergie du talon	P1	Arrière fermé. Propriétés antistatiques. Absorption d'énergie du talon	O1	Arrière fermé. Propriétés antistatiques. Absorption d'énergie du talon. Résistance de la semelle aux hydrocarbures.
	S2	S1 + Résistance à la pénétration d'eau et absorption d'eau	P2	P1 + Résistance à la pénétration d'eau et absorption d'eau	O2	O1 + Résistance à la pénétration d'eau et absorption d'eau
	S3	S2 + résistance à la perforation. Semelles à crampons.	P3	P2 + résistance à la perforation. Semelles à crampons.	O3	O2 + résistance à la perforation. Semelles à crampons.
Classe 2	S4	Propriétés antistatiques et absorptions d'énergie du talon	P4	Propriétés antistatiques et absorptions d'énergie du talon	O4	Propriétés antistatiques et absorptions d'énergie du talon
	S5	S4 + résistance à la perforation. Semelles à crampons.	P5	P4 + résistance à la perforation. Semelles à crampons.	O5	O4 + résistance à la perforation. Semelles à crampons.

Normes chaussures de sécurité

SB ou S1 à S5	Chaussures de sécurité
PB ou P1 à P5	Chaussures de protection
O1 à O5	Chaussures de travail

A	Chaussure de sécurité antistatique
E	Absorption du choc dans la zone du talon de la chaussure de sécurité
FO	Chaussure de sécurité avec semelle résistante aux hydrocarbures
P	Chaussure de sécurité avec semelle en acier anti-perforation
HRO	Chaussure de sécurité avec semelle de contact résistante à la chaleur pour contact
CI	Chaussure de sécurité avec isolation au froid (température <10°)
HI	Chaussure de sécurité avec isolation à la chaleur (température > 20°C)
WR	Chaussure de sécurité hydrofuge
WRU	Chaussure de sécurité tige hydrofuge
M	Chaussure de sécurité avec protection métatarsienne
CR	Chaussure de sécurité avec tige qui résiste à la coupure
AN	Protection de la malléole
Pictogramme "scie à chaîne"	Résistance à la coupure de la tige par une scie à chaîne tenue par la main (classe 1,2,3 ou 4)
Double triangle	Protecteur isolant (0,00)



Normes chaussures de sécurité

Risque chimique

EN 13832-2	EN 13832-3	EN 13832-4
Chaussures protégeant contre les éclaboussures de produits chimiques	Chaussures hautement protectrice contre les produits chimiques	Chaussures protégeant contre les micro-organismes



Code	lettre	Produit chimique	CAS-NR	Classe
1	B	Acétone	78-93-3	Cétone
2	D	Dichlorométhane	75-09-2	Hydrocarbure chloré
3	F	Toluène	108-88-3	Hydrocarbure aromatique
4	G	Diéthylamine	109-89-7	Amine
5	H	Tétrahydrofurane	109-99-9	Éther hétérocyclique
6	I	Acétate d'éthyl	141-78-6	Ester
7	J	n-heptane	142-85-5	Hydrocarbure saturé
8	K	Solution d'hydroxide de sodium 30 % d = 1,33	1310-73-2	Solution alcaline
9	L	Acide sulfurique 95 % d = 1,84	7664-93-9	Acide inorganique
10	M	Acide nitrique (65 „bf n3) %	7697-37-2	Acide inorganique
11	N	Acide acétique (99 „bf n1) %	64-19-7	Acide organique
12	O	Solution ammoniacale (25 „bf n1) %	1336-21-6	Solution alcaline
13	P	Péroxyde d'hydrogène (30 „bf n1) % V/V	124-43-6	Péroxyde
14	Q	Isopropanol	67-63-0	Alcool aliphatique
15	R	Hypochlorite de sodium (13 „bf n1) % (de chlorure actif)	7681-52-9	Hypochlorite

Exemple de marquage :

EN 13832-2 2006 B-M-Q

Signifie que l'embout résiste à un choc de 200 joules et remplit les exigences de l'EN ISO 20345, que la chaussure résiste à l'acétone, l'acide nitrique et l'isopropanol.

Normes chaussures de sécurité

Normes chaussures de sécurité

Normes Lunettes de sécurité

Normes	Description
EN 166	Spécifications (construction et performance : propriétés optiques telles que puissance, facteur de transmission et de diffusion de la lumière, propriétés mécaniques telles que solidité, stabilité thermique et résistance)
EN 167	Méthode d'essais optiques
EN 168	Méthodes d'essais autres qu'optiques (tests de résistance mécanique)
EN 169	Filtre pour le soudage
EN 170	Filtre pour l'ultra-violet
EN 171	Filtre pour l'infra-rouge
EN 172	Filtre de protection solaire pour usage industriel
EN 175	Equipements pour les travaux de soudage
EN 379	Filtres de soudage actif
EN 207	Lunettes de protection laser
EN 208	Lunettes de réglage laser
EN 1731	Protecteurs de l'œil et de la face de type grillagé



Lunettes de sécurité



Lunettes de protection



Lunettes de recouvrement



Ecran facial

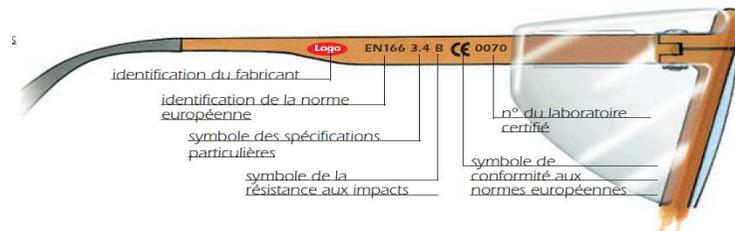


Casque de soudure

Normes Lunettes de sécurité

Symbole sur la monture

DESCRIPTION		Symbole
LOGO FABRICANT		LOGO
NORME		EN 166
CHAMP D'APPLICATION SPECIFIQUE		
Généralités :	Risques mécaniques non spécifiés, UV, IR, lumière et rayons du soleil visible	Pas de symbole
Liquide :	gouttes et éclaboussures	3
Grosses poussières :	grandes particules de poussières (> 5 microns)	4
Gaz et fines particules :	gaz, vapeur, brume, fumée et particules de poussières avec une taille < 5 microns	5
Arc à souder	arc à souder	8
Métal fondu	éclaboussures de métal fondu et pénétration de particules fixes et chaudes	9
RESISTANCE MECANIQUE		
	Solidité renforcée	S
	Impact de faible énergie (45 m/s)	F
	Impact d'énergie moyenne (120 m/s)	B
	Impact d'énergie élevée (190 m/s)	A
	Le numéro d'échelle le plus élevé du filtre est compatible avec la monture (si cela s'applique)	Code de filtre le plus élevé qui peut être utilisé
MARQUAGE CE		Marquage CE



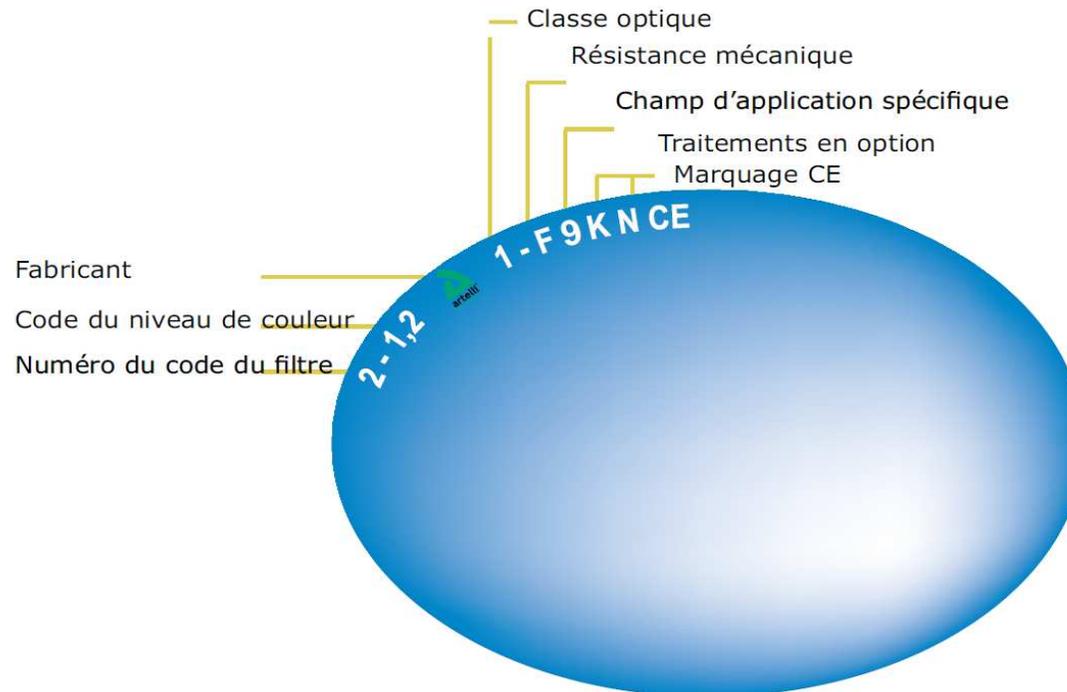
Normes Lunettes de sécurité

Symbole sur les lentilles/écran

DESCRIPTION		SYMBOLE
FILTRES (si cela s'applique)		
	Rayons ultraviolets (UV)	2-x, 2-x C*
	Rayons infrarouges (IR)	4-x**
	Lumière du soleil	5-x*** of 6-x***
	Travaux de soudure	
LOGO FABRICANT		LOGO
CLASSE OPTIQUE		
	Port permanent des lunettes, pour des travaux avec des exigences visuelles élevées	1
	Port occasionnel des lunettes, pour des travaux avec des exigences visuelles élevées	2
	Port très occasionnel, pour des travaux avec des exigences visuelles faibles	3
RESISTANCE MECANIQUE		
	Solidité minimale	Pas de symbole
	Solidité renforcée	S
	Impact de faible énergie (45 m/s)	F
	Impact d'énergie moyenne (120 m/s)	B
	Impact d'énergie élevée (190 m/s)	A
	Impact en combinaison avec une température élevée	FT, BT ou AT
CHAMP D'APPLICATION SPECIFIQUE (si cela s'applique)		
	Arc à Souder électrique	8
	Métal fondu : éclaboussures de métal fondu qui ne collent pas et pénétration de particules fixes et chaudes	9
TRAITEMENTS EN OPTION		
	Résistance aux rayures	K
	Résistance à la buée	N
	Réflexion améliorée	R
MARQUAGE CE		CE

Normes Lunettes de sécurité

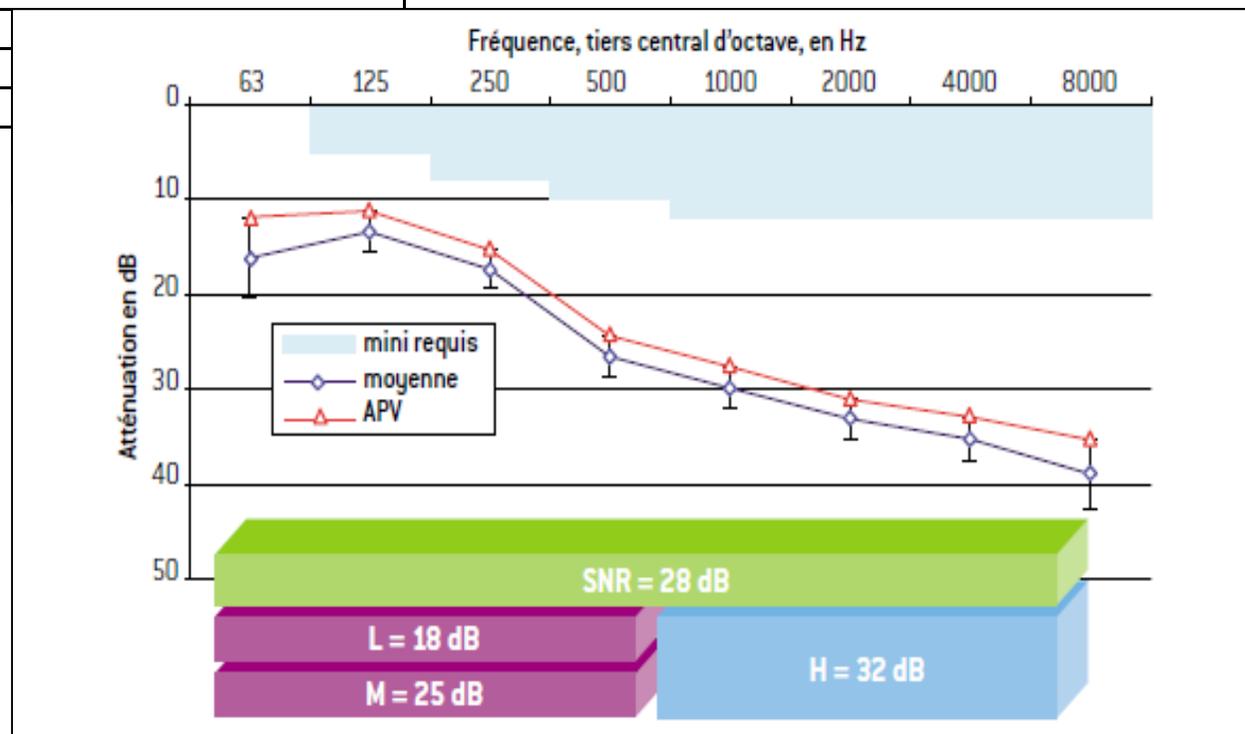
2	Filtres UV, la reconnaissance de la couleur peut être influencée
2C	L'ajout du code "C" indique la bonne reconnaissance de la couleur (ancien code UV + reconnaissance de la couleur = 3)
5	Filtre pour les rayons du soleil sans spécification IR
6	Filtre pour les rayons du soleil avec spécification IR
*	X varie entre 1,2 et 5
**	X varie entre 1,2 et 10
***	X varie entre 1,1 et 4,1



Normes protections auditives

Norme	
EN 352-1	Serre tête
EN 352-2	Bouchons d'oreilles
EN 352-3	Serre tête monté sur casque de protection pour l'industrie
EN 352-4	Serre tête à atténuation dépendante du niveau sonore
EN 352-6	Serre tête avec audio-communication
EN 352-7	Bouchons d'oreilles à affaiblissement dépendant du niveau

SNR	Signal to noise ratio
	Niveau moyen de protection qu'un EPI peut offrir sur une plage de fréquence.
	Ce sigle s'accompagne de trois valeurs d'atténuations tenant compte du spectre de bruit réel :
	H : haute fréquence (aigus)
	M : moyennes fréquences
	L : basses fréquences (graves)



Normes protections respiratoires

Normes	Caractéristiques
APPAREILS DE PROTECTION RESPIRATOIRE	
EN 132	Définitions
EN 133	Classification
EN 134	Nomenclature composants
EN 136	Masques complets
EN 140-142	1/2 masques - 1/4 de masques
EN 149	1/2 masques contre particules
EN 405	1/2 masques à soupapes contre gaz, particules
EN 1827	1/2 masques sans soupape contre contre gaz, particules
FILTRES ET DISPOSITIFS ABSORBANTS	
EN 143	Filtres à particules
EN 12083	Filtres avec tuyaux respiratoires, à particules, anti-gaz, combinés
EN 14387	Filtres anti-gaz, filtres combinés
APPAREILS DE PROTECTION RESPIRATOIRE POUR L'EVACUATION	
EN 403	Appareils à cagoule, incendie
EN 404	Appareils d'évacuation à filtres
APPAREILS DE PROTECTION RESPIRATOIRE ISOLANTS	
EN 138	Isolants à air libre avec masque complet, demi-masque ou ensemble embout buccal
EN 269	Appareil de protection respiratoire. Appareils de protection respiratoire isolants à assistance motorisée avec cagoule
EN 14593-1	Isolants à adduction d'air comprimé à soupape à la demande
EN 14593-2	Appareil avec demi-masque à pression positive
EN 14594	Isolants à adduction d'air comprimé à débit continu.
APPAREILS DE PROTECTION RESPIRATOIRE A VENTILATION ASSISTEE	
EN 12941.A1	Appareils filtrants contre les particules à ventilation assistée avec casques ou cagoules
EN 12942.A2	Appareils filtrants contre les particules à ventilation assistée avec masques complets, 1/2 masques ou 1/4 de masques



Demi-masque



Masque complet à cartouche

Normes protections respiratoires

Classification

Filtres contre les aérosols (particules solides et/ou liquides)

Classe	Utilisation	Exemple de protection contre
FFP1	contre les particules solides de matière inerte jusque 4,5*VME, particules de 0,2 à 5µm	Poussières et brouillards contenant : carbonate de calcium, kaolin, cellulose, coton, farine, charbon, métaux ferreux, huiles végétales et minérales...
FFP2	contre les aérosols faiblement toxiques jusque 12*VME, particules < 0,2 µm	Poussières, brouillards et fumées contenant : carbonate de sodium, silicate de sodium, graphite, gypse, cellulose, ciment, soufre, coton, fibres et laine de verre, plastiques, charbon, huiles végétales et minérales, bois tendres, quartz, cuivre, aluminium, baryum, titane, vanadium, manganèse, molybdène....
FFP3	contre les aérosols toxiques jusque 50*VME, particules < 0,2µm	Poussières, brouillards et fumées contenant : carbonate de sodium, silicate de sodium, graphite, gypse, cellulose, ciment, soufre, coton, fibres et laine de verre, silice, charbon, quartz, aluminium, cuivre, baryum, titane, vanadium, chrome, manganèse, molybdène, antimoine, nickel, rhodium, strychnine, aérosols liquides, huiles végétales et minérales, métaux, amiante (travaux de niveau 1, concentration< à 1 fibre par cm3 par heure).....

L'utilisation d'une soupape doit être vue comme un élément de confort pour la respiration. Néanmoins, son ajout comporte le risque de mal fonctionnement donc un risque d'infiltration du virus. Il est recommandé de **ne pas utiliser de soupape** pour les masques FFP1 et FFP2. Cependant, pour les FFP3, l'utilisation d'une soupape est préférable. En effet, le masque FFP3 est doté de couches filtrantes très épaisses ce qui rend la respiration plus difficile. C'est pourquoi la majorité de ces masques est proposée avec une soupape intégrée.

Filtres contre les gaz

Classe	
1	Filtre à faible capacité (0,1% en volume ou 1000 PPM)
2	Filtre à capacité moyenne (0,5% en volume ou 5000 PPM)
3	Filtre à forte capacité (1% en volume ou 10000 PPM)



Normes protections respiratoires

Codes de marquage et de couleur pour différents filtres et appareils

Code	Type	Couleur
FFP1-2-3	Pièce faciale filtrante contre les aérosol de classe 1-2-3	blanc
P1 (ou 2 ou 3)	Filtre contre les aérosols de classe 1 (ou 2 ou 3)	blanc
A1 (ou 2 ou 3)	Filtre contre les gaz et vapeurs organiques (à point d'ébullition supérieur à 65°C) de classe 1 (ou 2 ou 3)	marron
B1 (ou 2 ou 3)	Filtre contre les gaz et vapeurs inorganiques de classe 1 (ou 2 ou 3) sauf contre le monoxyde de carbone	gris
E1 (ou 2 ou 3)	Filtre contre les gaz et vapeurs acide et le dioxyde de soufre de classe 1 (ou 2 ou 3)	jaune
K1 (ou 2 ou 3)	Filtre contre l'ammoniac et certains dérivés organiques	vert
AX	Filtre contre les gaz et vapeurs organiques à bas point d'ébullition (inférieur à 65°C)	marron
AXP1 (ou 2 ou 3)	Filtre combiné contre les gaz et vapeurs organiques à bas point d'ébullition et contre les aérosols de classe 1 (ou 2 ou 3)	marron+blanc
SX...	Filtre contre des composés spécifiques désignés	violet
AB1 (ou 2 ou 3)	Filtre mixte contre les gaz et vapeurs organiques et les gaz et vapeurs inorganiques de classe 1 (ou 2 ou 3)	marron + gris
BK1 (ou 2 ou 3)	Filtre mixte contre les gaz et vapeurs inorganiques et contre l'ammoniac et des dérivés organiques aminés de classe 1 (ou 2 ou 3)	gris + vert
ABEK1 (ou 2 ou 3)	Filtre mixte contre les gaz et vapeurs organiques, inorganiques, le dioxyde de soufre, acides et contre l'ammoniac et les dérivés aminés de classe1. (ou 2 ou 3).	marron + gris + jaune +vert
AB1 (ou 2 ou 3)	Filtre combiné contre les gaz et vapeurs organiques et inorganiques, de classe 1 (ou 2 ou 3) et contre les aérosols de classe 1 (ou 2 ou 3)	marron + gris + blanc
NOP3	Filtre combiné contre les oxydes d'azote et contre les aérosols de classe 3	bleu + blanc
HgP3	Filtre combiné contre les vapeurs de mercure et contre les aérosols de classe 3	rouge + blanc
TM1 (ou 2 ou 3)	Appareil filtrant à ventilation assistée de classe 1 (ou 2 ou 3) avec masque complet ou demi-masque (suivi désignation des filtres)	
TH1 (ou 2 ou 3)	Appareil filtrant à ventilation assistée de classe 1 (ou 2 ou 3) avec casque ou cagoule (suivi de la désignation des filtres)	

Normes protections respiratoires

Normes protections respiratoires

Normes protections respiratoires

Normes Protection de le tête

Norme	Caractéristiques	Exigences obligatoires	Exigences optionnelles
EN 397	Casque de protection pour l'industrie	Absorption des chocs (5kN) Résistance à la pénétration (3 kN) Résistance à la flamme, à la projection de métal fondu Point d'ancrage de la jugulaire (rupture entre 150 et 250 N)	Résistance à basses températures Résistance à la déformation latérale Résistance à la projection de métaux en fusion Conformité à l'isolement électrique
EN 812	casquette anti-choc	Absorption des chocs, Résistance à la pénétration Point d'ancrage de la jugulaire (rupture entre 150 et 250 N)	
EN 443	Casque de protection pour sapeurs-pompiers		
EN 13807	Casque de protection - méthodes d'essais		



Normes vêtements de protection

Normes EN/ISO	Spécificités
EXIGENCES GENERALES	
EN 340	Exigences générales
EN 510	Spécification contre le risque d'être happé par des pièces de machines en mouvement
EN 1149-1, -2, -3, -5	Propriétés électrostatiques
RESISTANCE A LA CHALEUR ET A LA FLAMME	
EN 348, ISO 9150	Matériaux au contact de petites projections de métal liquide
ISO 6942	Matériaux exposés à une source de chaleur radiante
EN 367	Transmission de la chaleur à l'exposition d'une flamme
EN 373, ISO 9185	Matériaux exposés à la projection de métal fondu
EN 469	Sapeurs pompiers
EN 470-A1, ISO 11611	Soudage et techniques connexes
EN 531-A1, ISO 11612	Travailleurs exposés à la chaleur
EN 533, ISO 14116	Propagation de flamme limitée
EN 702	Transmission thermique par contact au travers vêtement ou matériaux
RESISTANCE AUX PRODUITS CHIMIQUES	
ISO 6529-463	Produits chimiques liquides
ISO 17491-3	
EN 464	Produits chimiques liquides et gazeux (type 1)
ISO 7491-4	Pénétration par un brouillard
EN 468	
EN 943-1	Vêtements ventilés et non ventilés étanches au gaz (type 1) et non étanches aux gaz (type 2)
EN 943-2	Combinaisons étanches aux gaz (type 1) et destinées aux équipes de secours (ET)
EN 13034	Combinaisons offrant une protection limitée (type 6)
EN 13982-1, -2	Vêtements contre les produits chimiques à particules solides (type 5)
EN 14605	Vêtements contre les produits chimiques liquides (type 3) ou aux brouillards (type 4)
EN 465, EN 466	
PROTECTION CONTRE LES INTEMPERIES, LE VENT, LE FROID	
EN 342	Contre le froid
EN 343	Contre les intempéries ou vent
RISQUES MECANIQUES	
EN 381-1 à EN 381-11	Utilisation de scies à chaîne tenues à la main
ISO 13998	Tabliers pour utilisation de couteaux à main

Normes vêtements de protection

SIGNALISATION	
EN 471 rev-A1	Vêtements de signalisation à haute visibilité
PROTECTION CONTRE LA CONTAMINATION RADIOACTIVE	
EN 1073-1, EN 1073-2	Vêtements ventilés, non ventilés

Les pictogrammes selon les risques

EN 342, ISO 2412		PROTECTION CONTRE LE FROID	
		a : isolation thermique avec sous vêtement	A-B
		b : perméabilité à l'air	0 à 3
		c : caractéristique respiratoire	0 à 3

PROTECTION CONTRE LES PRODUITS CHIMIQUES		
EN 943-2	Type 1 - Vêtement étanche aux gaz	
	Combinaison "scaphandre" étanche aux gaz avec adduction d'air interne ou externe, pour une utilisation en environnement hautement toxique.	
EN 943-1	Type 2 - Vêtement non étanche aux gaz	
	Combinaison "scaphandre" non étanche aux gaz, avec adduction d'air interne ou externe, pour une utilisation en présence de produits chimiques hautement toxiques	
EN 14605 EN 466	Type 3 - Vêtement étanche aux projections de liquides et à la pénétration par un brouillard	
	Combinaison entièrement recouvrante pour une utilisation en présence de produits chimiques liquides. Les coutures et fermetures doivent être étanches aux liquides pour être conformes avec la norme EN 468.	
EN 14605 EN 465	Type 4 - Vêtement étanche aux pulvérisations	
	Combinaison entièrement recouvrante pour une utilisation en présence de produits chimiques liquides. Les coutures et fermetures doivent être étanches aux pulvérisations pour être conformes avec la norme EN 468.	
ISO 13982-1-2	Type 5 - Vêtement étanche aux particules chimiques	
	Combinaison entièrement recouvrante pour une utilisation en présence de particules solides. Un test effectué sur la combinaison elle-même doit satisfaire aux normes maximales de pénétration interne de particules de poussières.	

Normes vêtements de protection

EN 13034	Type 6 - Vêtement étanche aux éclaboussures limitées Combinaison entièrement recouvrante pour une utilisation en présence d'éclaboussures accidentelles de produits chimiques liquides. Un test effectué sur la combinaison elle-même doit satisfaire à la norme EN 468 (test de projection limitée)	
EN 13034	Type 6 - Protection partielle du corps Tout vêtement n'offrant pas une protection complète du corps, à l'exception des couvre-chaussures, surbottes ou manchettes, doit satisfaire aux exigences du type 6 au titre de protection partielle du corps.	

EN 343, ISO2413		PROTECTION CONTRE LES INTEMPERIES	
		a : étanchéité à l'eau	0 à 3
		b : caractéristique respiratoire	0 à 3

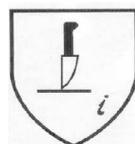
EN 533		PROTECTION CONTRE LA CHALEUR ET LA FLAMME	
		a : indice de propagation des flammes	0 à 3

EN 531		PROTECTION CONTRE LA CHALEUR SAUF POMPIERS ET SOUDEURS	
		a : tissu conforme à la norme EN 533 indice 3	3
		b : chaleur convective	0 à 5
		c : chaleur rayonnante	0 à 4
		d : projection aluminium fondu	0 à 3
		e : projection fonte en fusion	0 à 3

EN 381-7



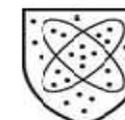
Utilisation de scie à chaînes tenues à la main



1082-1.2.3 - 13997 - 13998
Tabliers pour utilisation de couteaux à manier



EN 1149 (1 A 3)
Protection contre



1073/11073/2
Protection contre la contamination radioactive

Normes vêtements de protection

EN 471  a b	SIGNALISATION	
	a : indice indiquant la classe selon les superficies des matériaux fluorescents et rétro réfléchissants	1 à 3
	b : indice définissant les performances des matériaux réfléchissants	1 et 2

Détermination de l'indice a : superficie minimum des matériaux visibles en m²

	classe 3	classe 2	classe 1
matière fluorescente	0.8	0.5	0.14
matière rétro réfléchissante	0.2	0.13	0.1

M A R Q U A G E








EN 471 ENV343

L

372.002

Fabricant

Marquage de certification

Indice de la norme

Normes CE

Taille

Référence produit